



Casablanca/Conseil de la ville

Plan d'actions: Du neuf avec du vieux

• **Les grandes lignes rappellent le plan de développement 2020**

• **Gouvernance, mobilité, amélioration du cadre de vie, infrastructures ...**

• **Les actions de proximité privilégiées**

APRÈS la région, le Conseil de la ville de Casablanca s'apprête à voter son premier budget la semaine prochaine. Mais auparavant, les équipes de la mairie ont planché sur leur plan d'actions pour les six ans à venir (2016-2021). «Ce plan s'inscrit dans la continuité par rapport aux actions déjà entamées par l'équipe sortante», souligne une source auprès du Conseil communal. En effet, les axes stratégiques du plan, en cours d'élaboration, rappellent en tous points ceux du plan de développement 2015-2020. Gouvernance, mobilité, amélioration du cadre de vie, infrastructures, gestion du patrimoine... En somme, il n'y a rien de surprenant dans la feuille de route d'El Omari.

«Le plan d'actions est préparé en concertation avec plusieurs acteurs publics et privés, arrondissements, universités, ONG...», est-il expliqué. Des appels d'offres seront bientôt lancés sur les volets les plus avancés du programme. A priori, les actions de proximité sont privilégiées. Mobilité (transports en commun, parkings ...), gestion des déchets (pollution, protection de l'environnement)... figurent parmi les thèmes retenus. En fait, il s'agit essentiellement d'assurer le suivi et la mise en application du plan de déve-

loppement lancé en 2014, dont le budget global dépasse les 33 milliards de DH et dont les conventions de financement sont déjà ficelées.

Sur le registre de la gouvernance, il est notamment question de réorganiser et mettre à niveau l'administration communale, répartir les compétences entre

poux) et l'accompagnement de la transformation numérique de l'administration locale.

D'ailleurs, les premiers agents de la police municipale devront bientôt faire leur apparition dans les rues de la métropole. Ils seront chargés, entre autres, de la sécurité, de la protection de l'environne-

pement des villes intelligentes. L'objectif est d'aménager numériquement Casablanca selon les standards internationaux (fibre optique, 4G, wifi...).

Le lancement de portails comme e-démarche et e-réclamation est également programmé. Le Conseil de la ville de Casablanca s'est doté déjà en mars dernier

d'un service de réclamation en ligne (www.reclamation.ville-casablanca.ma) sur 3 thèmes: affaires sociales, patrimoine et urbanisme. Ce service est censé permettre aux habitants de soumettre et suivre en ligne leurs réclamations et doléances auprès du conseil communal.

Le volet économique est également érigé parmi les priorités. L'amélioration des recettes (créances à recouvrer) et la mise en valeur des biens de la commune sont en tête des priorités du nouveau staff. Ce volet figurait d'ailleurs au menu d'une réunion récente du bureau du conseil

communal, tenue lundi 26 octobre. L'amélioration des recettes passe par l'élargissement de l'assiette fiscale, mais aussi l'amélioration des capacités de recouvrement des impôts. Ce qui se traduirait par des recettes supplémentaires de plus de 500 millions de DH. La mise en valeur des biens communaux permettra aussi d'augmenter les recettes (l'équivalent de 400 millions de DH). □

Aziza EL AFFAS

Chantiers urgents

LES 3 conseils (régional, communal et préfectoral) sont attendus sur plusieurs dossiers qui requièrent une attention toute particulière:

- Rendre effective la communauté d'agglomération des communes urbaines: ce nouvel organe, mis en place début 2015 (cf. édition du 26 janvier 2015), devrait permettre de mutualiser les efforts des communes et de renforcer leur capacité de négociation face aux délégataires des services communaux (transport, distribution, propreté ...).
- Recouvrer le manque à gagner en matière de revenus fiscaux.
- Accélérer les procédures d'octroi du crédit de la banque mondiale (200 millions de dollars) afin de débloquer la contribution de la CUC aux fonds dédiés au plan de développement 2020.
- Activer le contrôle et le suivi du contrat de délégation avec M'dina Bus.
- Avancer sur le projet d'extension de la décharge de Médiouna.
- Débloquer les budgets alloués aux SDL.
- Débloquer les financements consacrés à la 2e ligne de tramway.
- Finaliser l'harmonisation des territoires en matière de distribution d'eau, d'électricité, d'eau potable et de l'assainissement: cette opération devrait mettre un terme au chevauchement des périmètres ONEE/Lydec au niveau du Grand-Casablanca. Il s'agit d'une revendication de Lydec depuis plusieurs années. Le dossier, qui doit être bouclé avant fin 2015, bute encore sur des entraves d'ordre administratif et procédural. □

administrations et promouvoir la transparence ainsi que l'accès à l'information. L'objectif étant d'améliorer la qualité des services aux citoyens. Il faut dire que parmi les critiques les plus récurrentes vis-à-vis de l'administration communale, figurent la multiplicité des intervenants, le manque de coordination entre services, une qualité de service largement en deçà des attentes...

Pour y arriver, la nouvelle équipe doit plancher sur la restructuration de l'administration communale, l'installation de la police municipale (dont la mission est de veiller à l'application des arrêtés municipaux

et de la prévention de l'occupation du domaine public. D'autres prérogatives leur seront aussi dévolues. Parmi elles, le contrôle du respect des règles en matière d'urbanisme, de patrimoine... et surtout la lutte contre la «ruralisation de la ville». C'est le cabinet SIS Consultants qui a été retenu pour préparer l'entrée en scène de la police municipale.

Quant à la transformation numérique, elle se fera surtout via l'élaboration d'un schéma directeur de l'aménagement numérique de la région (cf. édition du 7 août 2015). La numérisation du territoire est, rappelons-le, l'un des socles du dévelop-

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com